

La proposition de loi du député Lambert

François-Michel Lambert (Europe écologie-Les Verts), le député de la 10^e circonscription, a déposé, mardi, une proposition de loi "visant à interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, à abroger les permis exclusifs de recherche de mines d'hydrocarbures non conventionnels". Le texte a été signé par les 17 députés du groupe écologiste à l'Assemblée.



Le député écologiste François-Michel Lambert. / PHOTO ARCHIVES S.M.

François-Michel Lambert - dont la circonscription est concernée par le permis dit "de Gardanne" (gaz de charbon) qui englobe 19 communes - attendait le retour de la conférence de Doha sur le climat et de son déplacement en Guyane, pour finaliser sa proposition de loi sur le gaz de schiste et les hydrocarbures non conventionnels.

Selon lui, "si nous voulons réussir la transition énergétique voulue par François Hollande, il faut cesser de remettre au lendemain les engagements envers les énergies renouvelables et tourner le dos aux énergies fossiles". Et d'ajouter: "Quand certains comme Arnaud Montebourg, le ministre du Redressement productif, proposent d'extraire le gaz de schiste parce qu'il vaut mieux produire français, c'est comme si un médecin disait à son patient alcoolique ou au whisky écossais qu'il doit boire du pastis parce que la production est en France. Nous, nous disons qu'il faut de la sobriété avant tout."

La proposition de loi du député a été renforcée par la précision de ce que sont les hydrocarbures non conventionnels, "notamment pour éviter que les gaz de charbon et de houille puissent contourner la loi", souligne-t-il. Il demande également l'abrogation de la précédente loi, votée sous le gouvernement Fillon, qui interdit l'extraction par fracturation hydraulique mais pas l'exploitation.

"Je lance un appel à tous les députés pour soutenir cette loi, conclut François-Michel Lambert. Je m'adresse tout particulièrement à mes collègues parlementaires qui avaient signé la loi proposée par Jean-Marc Ayrault en mars 2011. Compte tenu des messages de soutien reçus aujourd'hui de la part de plusieurs députés socialistes, j'ai l'espoir que ce projet soit inscrit à l'ordre du jour dans les prochains mois."

C.L.

CINÉMA ● **Soirée surprise au 3 Casino.** Une soirée surprise est proposée ce soir à partir de 20h30, au cinéma 3 Casino, 11, cours Forbin. Il s'agit d'un film français adapté d'un roman de Victor Hugo.

LOTO ● **Fédération départementale de pêche.** La Fédération départementale de pêche, dont le siège se trouve à Gardanne, organise un loto, ce dimanche 16 décembre à 15h, à la Maison du peuple. Snack et buvette sur place, 24 quines, cinq cartons pleins et une consolante (une quine et un carton plein, vélo femme). Nombreux lots parmi lesquels une TV à écran plat, un lave-linge...
→ Un carton 5 €, trois cartons 10 €, six cartons 20 €.

SENIORS ● **Colis de Noël.** Les colis de Noël pour les personnes de 3^e âge seront distribués aujourd'hui de 9h à 16h au foyer 3^e âge José-Alcaraz à Biver.
→ Contact: 04 42 65 79 10.

THÉ DANSANT ● **Association Jacky Musette.** L'association Jacky Musette organise un thé dansant, cet après-midi de 14h30 à 18h30, à la Maison du peuple, avec l'orchestre Franck Ariasi et Stessy. Participation aux frais: 8 €.

PROJECTION ● **"Being Claudia Cardinale".** Dans le cadre des samedis de la médiathèque, une projection est proposée demain à 15h, dans l'auditorium. Il s'agit d'un film de Stefano Mordini (2005) intitulé *Being Claudia Cardinale* qui retrace le parcours de l'actrice. Extraits de films, archives et interviews viennent compléter ce portrait réaliste.

Des prêts d'honneur pour aider 13 jeunes entreprises

Le Paci, qui soutient et accompagne la création ou la reprise de sociétés, a remis pour 109 000 € de chèques hier à la tuilerie Bossy

Le Paci (Pays d'Aubagne La Ciotat Initiatives) a choisi un lieu emblématique et hautement symbolique, hier, pour remettre les chèques des prêts d'honneur à 0% que la structure a consenti à 17 dirigeants de 13 jeunes sociétés. La tuilerie Bossy, l'ancienne briquetterie de 1837 transformée en centre d'artisanat d'art, a donc été le cadre de cette rencontre qui a permis "de mettre en lumière des entrepreneurs gardannais", comme l'a souligné Christian Gentiletti, président du Paci. Puisque cet endroit d'exception, qui réunit de nombreux talents, dont certains sont soutenus par le Paci depuis 2006, met en évidence "les relations étroites entre l'art et l'entreprise".

La commune de Gardanne est adhérente au Paci depuis 2001. En 11 ans, plus de 60 entreprises ont bénéficié, lors de leur création ou reprise, des conseils et soutiens financiers de la structure. "Soit une centaine d'emplois créés ou maintenus", selon Céline Fourcade, directrice du Paci.

"Culture de l'entreprise"

"Gardanne a la culture de l'entreprise et ça fait plusieurs années qu'on est engagés dans ce beau travail", a souligné le maire Roger Meï. "Le maire nous suit tous les ans dans le renouvellement de l'accord avec le Paci", a complété Bernard Pardo, élu délégué au développement commercial. "À la fin de l'année, a renchéri Christian Gentiletti, le Paci vous remettra le prix de la ville amie des entrepreneurs!"

Hier, le Paci a donc remis pour 109 000 € de chèques à des jeunes dirigeants gardannais. Si certains n'ont pas pu se libérer pour pouvoir assister à la réception, d'autres étaient là, parmi lesquels Frédéric Costa, traiteur-pâtisseries installé en centre-ville qui a concocté le buffet, très apprécié de la cinquantaine de partenaires présents.

Pascal Lombardi a présenté



Les élus Bernard Pardo et Roger Meï, le président du Paci Christian Gentiletti et une partie des entrepreneurs gardannais qui ont bénéficié d'un prêt aidé à 0%.

/ PHOTO C.L.

son entreprise de plomberie-chauffage, née en juillet 2011, qui lui a permis de "créer quatre emplois et bientôt deux autres", de former cinq stagiaires et d'avoir deux apprentis. "J'ai passé un an et demi sans un mois déficitaire", a-t-il ajouté.

Christophe Audoin a évoqué son animalerie (franchise Kokoon), ouverte début 2012, pour laquelle il a embauché une personne et une autre le se-

ra début 2013. À la tête de Dimension corde, Bastien Valingot et Jean-Baptiste Hoareau ont parlé du centre de formation pour cordistes dans les métiers du bâtiment qu'ils ont fondé, il y a un an. "Deux sessions, 17 personnes formées, toutes ont trouvé un emploi", et peut-être bientôt, la formation professionnelle avec la Région. Pour la pratique, ils utilisent le chevallement du puits Z.

Des produits pour peaux noires ou métissées

Abd Haq Bengeloune, qui dirige In'oya, basée au puits Morandart, a expliqué la spécificité de son laboratoire qui fabrique des produits destinés aux peaux noires et métissées, "disponibles en pharmacie et parapharmacie en début d'année". "On est cinq et on va embaucher deux ingénieurs technico-commerciaux en 2013."

Florian Deneuville, le luthier implanté à la tuilerie Bossy depuis le mois d'août, Sylvie Carnoli, avec son atelier floral de La Palun, Mélanie Lemaître et Stéphanie Pedrero, qui ont repris l'institut de beauté Paradisio, au Carrefour Market, ont clos la liste des présents.

Les dirigeants de l'entreprise Terres et formes, basée elle aussi à la tuilerie depuis 2010 et aidée à deux reprises par le Paci, ont ensuite fait part de leur expérience. Ce n'est pas le tout d'être aidé, "le suivi aussi est déterminant".

Christine LUCAS

lucas@laprovence-presse.fr

Les dirigeants aidés

Voici la liste des dirigeants gardannais que le Paci a aidés avec des prêts d'honneur: Jérémie Dalmasso, Le Salon de Melys - Les Lilas blancs (salle de réception) 7 000 €; Sylvie Carnoli, L'Atelier floral (fleuri) 8 000 €; Pascal Lombardi, SMPCS (plomberie) 4 000 €; Christophe Naveau, Artifice dream l'espace carnaval (dégustations) 8 000 €; Christophe Audoin, AD participations franchise Kokoon (animalerie) 15 000 €; Bastien Valingot et Jean-Baptiste Hoareau, Dimension corde (escalade) 3 000 € chacun; Gaëtan Talluto et Anthony Franccone, FT Dem (déménageur) 3 000 €; Abd Haq Bengeloune, laboratoire In'oya (cosmétique) 15 000 €; Mélanie Lemaître et Stéphanie Pedrero, Institut Paradisio (esthétique) 7 500 € chacune; Christophe Moret, taxi Moret 8 000 €; Frédéric Costa, Maison Costa (pâtisserie) 10 000 €; Denis Donabedian et Christophe Mursin, Pizza Sam (pizzeria) 3 000 € chacun; Florian Deneuville, luthier, 4 000 €.

SOCIAL

Le "jeudi rouge" de la CGT

La CGT a décidé, hier, d'une journée d'actions, par rapport aux négociations en cours avec le Medef, "sur la sécurisation de l'emploi". "C'est le jeudi rouge de la CGT dans la région gardannaise, a estimé Muriel Martin, responsable de l'Union locale de Gardanne. Toute la matinée, on est intervenu dans les zones in-

dustrielles et commerciales de Gardanne, pour informer les salariés sur la régression sociale que tente de nous imposer le patronat." Une action nationale relayée au plan local, qui s'est poursuivie, hier après-midi, à Septèmes-les-Vallons et Rousset, tandis que plus tôt, un groupe de syndicalistes et syndiqués

gardannais s'est rendu à Marseille, pour manifester devant les locaux du Medef.

Aujourd'hui, une distribution de tracts devrait avoir lieu dans toutes les entreprises du ressort de l'Union locale dont le territoire couvre 17 communes, parmi lesquelles Gardanne, Rousset, Les Pennes-Maribeau.

Outre le secteur de l'emploi, la CGT mène une campagne d'information des salariés sur les élections TPE, les premières élections syndicales pour les salariés des petites entreprises. "Aucune information sur ces élections n'a été donnée aux salariés, a ajouté Muriel Martin. Pour le vote par correspondance, le dernier jour était mercredi. Mais comme il y a eu beaucoup de retard dans la réception du matériel de vote, les salariés pourront encore voter jusqu'au 17 novembre."

Des journées chargées pour l'Union locale qui organise également son loto annuel, demain à 18h à la Maison du peuple. Cette année, l'intégralité des recettes sera reversée aux salariés de la centrale thermique de Gardanne qui "vivent des moments difficiles" (lire encadré ci-contre).

C.L.

La centrale thermique toujours en lutte

La grève de la semaine dernière, qui a duré du lundi après-midi au jeudi matin, avait été suspendue après l'annonce d'une réunion de cadrage avec la direction de la centrale thermique de Gardanne, pour le vendredi. Mais, depuis trois jours, la lutte a repris. "Les salariés sont en lutte à la suite du maintien du chantage que fait la direction de la centrale à la CGT pour que ses représentants valident le projet de recul social avec, pour contrepartie, la réalisation du projet biomasse, a indiqué, hier, la CGT dans un communiqué. La direction exige que soient négociées la réorganisation totale du travail avec la suppression d'une vingtaine d'emplois, la continuité d'exploitation... Avec un délai de négociation illusoire: qu'un accord soit signé au plus tard le 18 décembre. Cette date couperet rend très compliqués des négociations qui n'ont même pas débuté", estime les représentants syndicaux CGT. "De plus, poursuit le communiqué, la direction demande aux représentants CGT de faire en sorte que tous les départs volontaires aient réellement lieu." "Ces délais empêchent la CGT d'échanger avec les salariés. Ce chantage démontre, une fois de plus, que la direction montre, de plus en plus ouvertement, sa volonté de ne pas réaliser le projet biomasse et d'en faire porter la responsabilité à la CGT. Sans négociations possibles, la CGT a demandé la remise des accords soumis à signature en l'état afin de recueillir l'avis des syndiqués."

★ On s'emmêle les pinceaux

MERCHE DE NOËL DE CREATEURS

★ Samedi 15 décembre de 9h à 13h30

★ Place Albert Laurent

★ A Peyrolles en Pvce

★ bijoux, vêtements, tableaux, déco, accessoires, carterie, cartonnage...

★ Présence du Père Noël

★ buvette et restauration chaude

La Cie du Songe
06 20 97 71 17
vanna.faroc@wanadoo.fr

On s'emmêle les pinceaux
06 15 15 75 75
virginiechellamand@orange.fr

LE BLOC-NOTES

NOUS JOINDRE
La Provence: 22, rue de l'Opéra à Aix-en-Provence 04 42 38 74 54 ou gardanne@laprovence-presse.fr

LES URGENCES
Gendarmerie nationale: avenue Maurel-Agricol 04 42 58 30 10.
Police municipale: avenue des Ecoles 04 42 58 34 14, police-municipale@ville-gardanne.fr
Sapeurs-pompiers: centre de secours principal, avenue Raoul-Decoppet 04 42 51 79 40.
Médecin de garde: nuit, week-end et jours fériés SOS Médecins 04 42 26 24 00.
Permanence médicale d'urgence: 57, avenue de Nice, zone industrielle La Palun 04 42 50 60 15. Sept jours sur sept, de 9h à 22h.
Pharmacie de garde de nuit: 32 37, ce numéro donne la pharmacie d'astreinte (à partir de 20h) la plus proche du domicile par reconnaissance vocale.
Dépannage: eau 04 42 51 79 75; électricité 08 10 33 34 13; sécurité gaz 04 42 51 45 45.

LES SERVICES
Hôtel de ville: cours de la République 04 42 51 79 00, courriel à accueil@ville-gardanne.fr. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Mairie annexe de Biver: place de Biver 04 42 58 39 74. Ouverte de 8h30 à 12h, du lundi au vendredi.